

Bachoca

N°017 - Journal d'information municipale - GRATUIT - Mai 2026

Disponible également sur le site internet : www.murles.fr



EDITO



Murloises, Murlois,

Je suis heureux de vous remettre cette première Bachoca de ce nouveau mandat, aux côtés d'une belle équipe engagée au service de l'intérêt général et qui restera à votre écoute tout au long des six prochaines années.

Dans cette édition, vous découvrirez les domaines de compétence de chacun des élus municipaux.

La dernière année du mandat précédent a été particulièrement dense et l'ensemble des projets engagés a pu être mené à bien. Le plus important concernait les travaux de la mairie, la rénovation de l'appartement communal ainsi que l'aménagement de la voie de Marianne. Le plan de financement de ce vaste chantier a été respecté et les recettes ont permis de couvrir l'ensemble des dépenses.

Le budget primitif 2026, présenté en février dernier par notre expert-comptable, met en lumière une gestion saine et équilibrée, avec un excédent de fonctionnement reporté de 2025 sur 2026. Nous disposons ainsi d'un budget conforme à nos ambitions, tout en maintenant les taux des impôts locaux inchangés.

La nouvelle équipe municipale va progressivement prendre ses marques, approfondir les dossiers en cours et construire de nouveaux projets, tout en assurant pleinement la gestion du quotidien.

Comme lors du précédent mandat, disponibilité, écoute, accompagnement, action et anticipation resteront les maîtres-mots de vos élus.

La Communauté de communes a également renouvelé son assemblée délibérante avec l'arrivée de 13 nouveaux maires sur 36 communes. Nous poursuivrons notre travail de proximité avec cette collectivité, notamment autour de compétences essentielles telles que la gestion des déchets, l'eau, l'assainissement ou encore le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). À ce sujet, le 30 avril 2026, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'approbation de la révision du PLU, après quatre années de travail et d'études environnementales. Ce document est désormais opposable et pleinement conforme au SCOT.

Enfin, de nombreux rendez-vous festifs, culturels et sportifs rythmeront l'été grâce à l'engagement de nos associations, que je tiens à féliciter chaleureusement pour le travail remarquable qu'elles accomplissent pour tous : pétanque, fête du village et fougasset, concerts de la Pause Murloise, concert d'Harmonie de Gignac, Trail des Étoiles Filantes, vide-greniers, et bien d'autres encore.

Avec l'ensemble des élus, je vous souhaite un très bel été, entouré de vos familles, amis et voisins, dans un esprit de convivialité et de respect de la tranquillité de chacun.

Respectueusement,

Le Maire

VIE DANS LA COMMUNE

INFOS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT



COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 21 mars dernier, le nouveau conseil municipal s'est réuni dans la salle polyvalence de la bergerie pour voter plusieurs points dont l'élection du maire et des adjoints ainsi que leurs délégations.

Ce moment protocolaire a débuté par l'appel des nouveaux élus et par l'organisation de l'élection du Maire par la doyenne de l'assemblée Mme Marie-Pierre TROUILLET. Eric RIGUET, le maire réélu a ensuite poursuivi l'ordre du jour et a tenu, en préambule, à citer le nom de tous les maires qui l'ont précédé depuis la révolution française en guise de reconnaissance.

Ce nouveau conseil est composé majoritairement de femmes et le Maire a félicité les nouveaux élus ainsi que ceux réélus.

la charte de l'élu local a été lue et remise à chacun d'entr' eux comme le demande le protocole; elle rappelle les devoirs et les droits des élus de la République.

le conseil de Murles se compose de :

- Maire : Éric Riguet
- 1ère adjointe : Marie-Pierre Trouillet
- 2ème adjoint : Pascal Teillard
- 3ème adjointe : Aline Sachy
- Pierre-Alain Guyot
- Martine Baron
- Fabienne Dolléans
- Iberio Cruz
- Nadine Farison
- Gilles Gazaix
- Carine Weiss

Le Maire a adressé ses plus sincères remerciements aux membres de l'équipe sortante pour leur travail et leur investissement pendant toute la mandature.

Il a remercié particulièrement Thérèse ROUVIER en lui remettant symboliquement l'écharpe tricolore et la médaille de la ville à Robert ALATI, tous les deux très investis.

Un discours de fin a été prononcé pour remercier les Murloises et les murlois pour la confiance renouvelée et pour rappeler que le programme de campagne sera respecté. l'apéritif républicain a été partagé avec le public qui est venu assister à ce moment important.



Ont été votés :

- Règlement intérieur du conseil municipal.
- Subvention de fonctionnement association et autre organisme non conventionnée (APE école)
- Désignation d'élus pour représenter la commune à l'association des communes forestières.
- Désignation du correspondant défense.
- Désignation du représentant au syndicat Hérault Energie.
- Désignation des membres des Commissions communales.
- Désignation des membres de la commission électorale.
- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales
- Désignation du représentant de la collectivité à l'assemblée générale d'Hérault Ingénierie.
- Désignation des membres des commissions thématiques intercommunales de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.
- Renouvellement des membres de la CLECT.
- Approbation du PLU.

ELECTIONS SÉNATORIALES :

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre prochain.

Au suffrage universel indirect, ce sont les grands électeurs (Maire, EPCI...) qui votent.

A Murles : l seule voix : celle du Maire.

DÉPART DU SOUS-PRÉFET DE LODÈVE

Le vendredi 27 mars 2026 dans la salle polyvalente Jules Bral au BOSC, près de Lodève, s'est tenue une réception organisée pour le départ à la retraite d'Éric SUZANNE, sous-préfet de l'arrondissement de Lodève, présidée par Chantal MAUCHET, préfète de l'Hérault, entourée du Corps préfectoral du département et en présence d'une très nombreuse assistance avec les élus, les autorités civiles et militaires.

Eric Suzanne a marqué le territoire de notre arrondissement en accompagnant les maires sur le développement économique et touristique. Il était très attaché au logement, à l'architecture et à l'environnement.

Très présent dans les petites communes, il a été d'une aide précieuse pour notre commune et en particulier pour le financement d'une partie de notre mairie.

Une standing ovation et applaudissements du public de près de 5 minutes ont salué les qualités et les actions de ce représentant de l'État.

Le Maire l'a remercié vivement et lui a offert un coffret des vins du domaine de caravette.

Il est remplacé par la sous-préfète Célia POUGET qui vient de Mauriac dans le Cantal.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Vendredi 8 mai, sous le soleil du printemps, la commune a commémoré sur le plan de l'Aire le 81ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Un public toujours plus nombreux accompagné des enfants est venu assister à ce moment républicain pour se souvenir et se rappeler que la paix n'est jamais acquise.

Après les allocutions, le Maire a déposé une gerbe avec les enfants sur le monument de la paix, en hommage à toutes les victimes.

Un apéritif offert par la commune a permis de poursuivre ce moment certes protocolaire mais aussi convivial.



URBANISME

PLU



Après 4 ans de travail et d'études environnementales, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce document important structure et organise la commune pour les dix prochaines années. L'objectif de cette révision portait sur la compatibilité du document avec le Schéma de COhérence Territoriale de la Communauté de Commune approuvé en 2020 et en cours de révision.

Suite au retrait temporaire du projet de renouvellement et d'agrandissement de la carrière Languedoc-Granulat implantée depuis plus de 30 ans sur notre territoire, Le PLU n'intègre pas ce projet, initialement porté par la commune.

Entreprise considérée d'utilité publique, une procédure de déclaration de projet sera entreprise dès que les éléments d'ajustement seront intégrés dans le nouveau projet.

Le PLU de Murles est désormais applicable et opposable ; il est disponible en mairie ou sur son site dans la rubrique « vie municipale - PLU/aménagement du territoire ».

PLU : CE QUI CHANGE AU QUOTIDIEN

Le coefficient d'emprise au sol a été augmenté; il passe de 15 à 25% c'est à dire que sur une parcelle de 1000 m², l'emprise au sol passe de 150 m² à 250 m²

Les piscines, ne sont plus comptabilisées dans le calcul du CES. Les parcelles bâties restent constructibles, la délivrance des nouveaux permis de construire est conditionnée à une route d'accès revêtue d'un enrobé.

En cas de division parcellaire sur un terrain déjà bâti, le coefficient d'emprise au sol de la parcelle nouvellement créée doit être égale à celui de la parcelle existante.

Pour plus d'informations, consultez le règlement et les documents graphiques.



CESML

Votre service public électrique de proximité

AGENCE DE GRABELS
04 67 66 67 66

SERVICE D'ASTREINTE
7j/7-24h/24

clientèle@cesml.fr — www.cesml.com

INFRASTRUCTURE



VEGETALISATION DE LA MAIRIE

La Mairie est dotée désormais de matériaux et d'équipements favorisant la performance énergétique. Afin de maintenir de l'ombre dans la cour intérieure, le tilleul a pu être conservé.

Les 2 magnifiques pots d'Anduze ont été installés contre le mur mitoyen dans lesquels ont été plantés des oliviers en forme de pyramide.

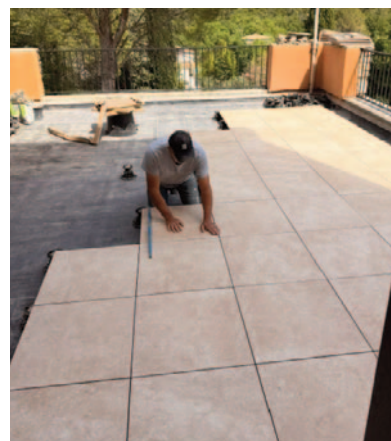


TERRASSE PARTAGÉE :

La mairie achevée, il restait à aménager la terrasse accessible depuis les anciens locaux et les nouveaux.

Xavier, l'un de nos employés communaux, s'est chargé de poser les nouvelles dalles pour que cet espace soit utilisé aussi bien par le personnel communal, par les élus, par les visiteurs et par les télé-travailleurs. Des équipements de confort vont être prochainement installés pour rendre cet espace convivial.

Une borne wifi rend possible le travail en extérieur.



SENIORS DE MURLES

Vendredi 16 mai 2025, c'est autour d'un bon repas que nous avons dit « au revoir », à Annie et Michel Bakalowicz qui sont allés rejoindre leurs chères montagnes ariégeoises.



NOËL 2025

Pour fêter Noël 2025, nous sommes allés à l'Auberge de Saugras. Un lieu agréable, proche de Murles.



ANNIVERSAIRE JEAN PASTRE

Le 13 janvier 2026, nous avons fêté les 90 ans de Jean Pastre en lui offrant une très belle écharpe. Jeannot a tenu à offrir un repas à tout le club, nous le remercions de sa grande générosité. Nous lui souhaitons, à nouveau, un très joyeux anniversaire et encore de très belles années.



• En 2026, notre club est toujours très actif. Il est ouvert tous les mardis après-midi. Chaque mois, nous fêtons les anniversaires du mois et, comme Astérix et Obélix, nous clôturons toujours avec un bon repas maison.



Le Président Claude Triaire

CHORALE DU 18 AVRIL

L'école de musique Fortissimo de Vendémian a proposé un concert avec 2 chorales. Sous la direction de leur cheffe de chœur Hélène Hav, "les costards", chœur d'hommes, a présenté son répertoire de chants méditerranéens et chants de l'Est. Puis un chœur de femmes, les "entr'elles" a ensuite proposé des chants engagés pour la cause féminine, des messages d'amour et d'amitié.

Un public nombreux est venu assister à cette soirée. Fortissimo recrute de nouveaux choristes à la rentrée.

Contact : fortissimo34.org



THÉÂTRE A MURLES

Le Vendredi 3 avril une pièce écrite et jouée par la troupe de théâtre Envol : VOL 570 : Destins Croisés. Avant même d'embarquer à bord du vol 570, plusieurs destins se croisent, s'évitent, se heurtent... sans encore mesurer à quel point ils sont liés. Une mère de famille hystérique, un curé en pleine crise mystique, un voleur maladroit, et d'autres personnages hauts en couleur évoluent chacun dans leur quotidien... jusqu'à ce qu'un vol les réunisse.

À bord de cet avion, les trajectoires s'entremêlent dans un huis clos aussi explosif qu'imprévisible.

Entre quiproquos, tensions, révélations et situations absurdes, chacun va devoir faire face à ses propres contradictions... et aux autres.

Mais derrière l'humour et les situations décalées, une question se pose: ces rencontres sont-elles le fruit du hasard... ou le début d'un véritable tournant dans leurs vies ?

Dans ce voyage où tout peut basculer, une chose est sûre : personne n'en sortira tout à fait indemne.



Pour chasser, le temps d'une soirée, la morosité de l'actualité dans le monde, 12 artistes comiques et dynamiques ont transmis leur gaité et leur bonne humeur communicatives à la soixantaine de personnes présentes dans le public. Un spectacle qui a fait du bien autour de plusieurs tableaux tous aussi drôles voire hilarants.

Cette troupe reviendra à l'automne pour présenter sa nouvelle pièce.



DERNIÈRE «COUTURIÈRE»

La dernière "Couturière" de la saison s'est tenue samedi 11 avril à l'espace Coquin : "Marcelle et Marcel", de Marc Deruelle, par la compagnie du Théâtre Solaire. Près de 70 spectateurs ont assisté à cette pièce. Autrefois jeunes et beaux, ils furent Roméo et Juliette, aujourd'hui, vieillissants, ils seront le moine et la nourrice dans la même production. Le temps a passé, dans leur loge, lui tonne encore, elle, accepte ...



Opélec

Electricité générale

Dépannage et entretien
Courant fort et courant faible
Domestique et tertiaire
Neuf et rénovation

JÉRÔME OLLIVIER

6 chemin des palombes
34980 Murles

ste.opelec@gmail.com

07 71 64 14 27

SOIRÉE QUICHE

Le 15 avril à la Pause murloise l'association Le café épice murlois organisait une soirée conviviale autour de la quiche. Chaque participant était invité à venir avec sa spécialité. Quiches salées ou quiches sucrées il y en avait pour tous les goûts. Rencontre intergénérationnelle où tout le monde a passé une agréable soirée. Prochain rendez-vous, la 1ère pause estivale le 19 juin prochain où nous pourrions rencontrer les viticulteurs locaux et déguster leur vin.



SERVICE A LA PERSONNE

FORMATION INFORMATIQUE



Depuis plusieurs mois, la commune accueille des sessions d'informatiques organisées par la CCGPSL. Mardi 05 mai le thème abordé était : comment sauvegarder et trier les mails. Prochaine session le 02 juin 14h30 : comment sauvegarder ses documents. Pour vous inscrire, les modalités seront envoyées par mail quand le programme mensuel sera finalisé.



Attention : session ouverte à 6 personnes maxi.



SURETÉ ET TRANQUILLITÉ

FERMETURE DES MASSIFS FORESTIERS



Afin de protéger notre environnement, chaque année et à la période d'été, l'accès à plusieurs massifs forestiers était interdit au public pour éviter tout départ de feu, en période de sécheresse et / ou de vent.

A partir de cette année, par arrêté préfectoral, tous les massifs de l'hérault, y compris ceux de Murles seront fermés lorsque le risque sera classifié rouge; une information sera donnée la veille par mail. Cette interdiction concerne également les chemins de randonnée.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Située à moins de 200m des massifs forestiers, notre commune est intégralement soumise aux obligations légales de débroussaillage. La préfecture rappelle l'obligation de tous les habitants à répondre à cette impératif de sécurité.

pour plus d'informations consulter le site : <https://www.hérault.gouv.fr> ou via un moteur de recherche taper : carte OLD hérault

ENTRETIEN DES COURS D'EAU :

Rappel : notre commune est exposée au risque d'inondation. Par conséquent, il est rappelé à tous les propriétaires dont le ruisseau du St Jean traverse la parcelle, l'obligation d'entretenir le ruisseau et de s'assurer que rien n'empêche l'écoulement normal de l'eau.



AGENDA

INAUGURATION MAIRIE - MAIRIE DE MURLES
16 MAI - DEVANT LA MAIRIE - 10H30

CONCOURS DE PÉTANQUE - AMICALE MURLOISE
30 MAI - ESPLANADE - 10H30

4^{ÈME} ROUTES MURLOISE - MURLES AUTO SPORT
6 JUIN - ESPLANADE

THÉÂTRE ET CONCERT - LES PLANCHES DE MURLES
13 JUIN - ESPACE COQUIN - 17H00

1^{ÈRES} PAUSE ESTIVALES DE MURLES - LA PAUSE MURLOISE
19 JUIN - LA PAUSE - 17H30

CONCERT - ORCHESTRE HARMONIE DE GIGNAC
20 JUIN - AMPHITHÉÂTRE - 17H30

VIDE GRENIER - EXPRESSIONS MURLOISES
28 JUIN - ESPLANADE - 8H00

FÊTE DE MURLES - AMICALE MURLOISE
03 ET 04 JUILLET - ESPLANADE

CONCERT - LA PAUSE MURLOISE - IMAGO
08 JUILLET - LA PAUSE - 17H30

CONCERT - LA PAUSE MURLOISE - LES ROSSIGNÔLES
29 JUILLET - LA PAUSE - 17H30

TRAIL DES ÉTOILES FILANTES - MURLES AVENTURE
07 AOÛT - ESPLANADE - 20H30

CONCERT - LA PAUSE MURLOISE - LAZY AFTERNOON
19 AOÛT - LA PAUSE - 17H30

FORUM DES ASSOCIATIONS - MAIRIE DE MURLES
05 SEPTEMBRE - ESPACE COQUIN - 15H30

CONCERT - LA PAUSE MURLOISE - MAGDA MANGO
09 SEPTEMBRE - LA PAUSE - 17H30

REPAS DES 10 ANS - EXPRESSIONS MURLOISES
13 SEPTEMBRE - ESPACE TENNIS - 12H30

CONCERT - J'AI RDV AVEC VOUS - JUSTINE JEREMIE
26 SEPTEMBRE - ESPACE COQUIN - 20H30

INFOS ADMINISTRATIVES

ÉVOLUTION DES TOURNÉES DE COLLECTE DES DÉCHETS

À partir du 1er juin, la Communauté de communes met en place une nouvelle organisation des tournées de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif dans plusieurs communes du territoire dont notre village.

Cette évolution vise à adapter le service aux habitudes actuelles des usagers, tout en répondant à des enjeux environnementaux, économiques et de sécurité.

POURQUOI LES TOURNÉES ÉVOLUENT-ELLES ?

Cette évolution concerne le jour de collecte des ordures ménagères, le jour de collecte du tri sélectif.

Cette réorganisation permet d'adapter le service tout en répondant à plusieurs objectifs :

S'adapter au volume d'ordures ménagères : Les déchets ont fortement diminué ces dernières années, passant de 218 kg par habitant en 2021 à 167 kg en 2025.

Limiter l'empreinte carbone : L'optimisation des tournées permettra de réduire d'environ 3 000 km par semaine les déplacements des camions de collecte.

Renforcer la sécurité pour les agents : Les circuits des collectes sont repensés afin de limiter les risques d'accidents.

Maîtriser les coûts : Cette organisation contribue à stabiliser la fiscalité - pas d'augmentation de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) depuis 2010 - malgré la hausse des coûts de traitement des déchets, de l'énergie et des équipements.

NOUVEAUX CALENDRIERS DE COLLECTE

Les nouveaux jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif seront applicables à compter du 1er juin 2026.

Commune Murle :

Bacs ordures ménagères (couverture verte) = Jeudi

Bacs de tri sélectif (couverture jaune) = Mardi



URGENCE

18 Pompiers / Caserne Mosson 04 99 23 37 40

17 Gendarmerie / St Gely du Fesc 04 67 91 73 00

15 Samu



Eau du Pic / 04 99 61 46 00 = Taper → 1



CESML / 04 67 66 67 66 = Taper → 2

Eaux usées = idem

Les 3 derniers pour urgence / dépannage.
Les appels sont basculés sur l'équipe d'astreinte qui intervient en cas d'urgence 7/7 jours - 24h/24h

GESTE ÉCOLO

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Conformément au projet initial de rénovation de la mairie, 9 panneaux produisant 4,5 kw ont été installés par la société Opélec.

Cette production d'électricité couvre à elle seule 80 % de la consommation électrique de la mairie



RECHARGE VOITURE ÉLECTRIQUE

Prochainement, en partenariat avec Hérault énergies, un emplacement permettant la recharge simultanée de deux voitures électriques sera réservé sur le plan de l'aire.

Le mode de fonctionnement sera expliqué le moment venu.



SARL

FAGES

ELAGAGE

ELAGAGE
ABATTAGE D'ARBRES
DEBROUSSAILLEMENT
PARCS ET JARDINS

Mas de l'Elagueur - 34980 MURLES

Tél. / Fax : 04 67 84 42 49

Portable : 06 03 83 83 22

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCGPSL

Mardi 7 avril, le premier Conseil communautaire de la CCGPSL s'est tenu au siège de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup (CCGPSL). La commune de Murles était représentée par le Maire, Eric RIGUET, unique conseiller communautaire (un par tranche de 500 habitants). Mme la présidente de la CCGPSL, Michèle LERNOUT, accueille les nouveaux Elus du Grand Pic St Loup et le public présent dans la salle. Puis la doyenne d'âge, Mme Christiane Naudi, a présidé la séance jusqu'à l'élection du nouveau Président, Jérôme LOPEZ. Cette séance concernait principalement l'installation des Elus et la mise en place de la gouvernance de cette assemblée.

Nous avons élu collectivement à la majorité absolue les personnes suivantes :

Président :

Jérôme Lopez, Maire de Saint-Mathieu-de-Trévières

Vice-présidents :

- 1er - Sylvain Alet : Saint-Gély-du-Fesc
- 2e - Antoine Martinez : Ste-Croix-de-Quintillargues
- 3e - Pierre Antoine : Guzargues
- 4e - Françoise Gallas : Teyran
- 5e - Jérôme Pouget : Saint-Clément-de-Rivière
- 6e - Laurent Senet : Saint-Jean-de-Buèges
- 7e - Gérard Brunel : Saint-Martin-de-Londres
- 8e - Irène Tolleret : Fontanès
- 9e - Eric Riguet : Murles
- 10e - Thomas Bay : Cazevieille
- 11e - Eric Baljou : Causse-de-la-Selle
- 12e - Anne Durand : Viols-de-Fort
- 13e - Gilles Berger : Sauteyrargues
- 14e - Philippe Tourrier : Claret
- 15e - Agnès Rouviere Esposito : Buzignargues



Leurs délégations ont été annoncés au Conseil communautaire du 21 avril (voir site de la CCGPSL)

Bureau communautaire :

Le Président + les 15 Vice-présidents ci-dessus + les 21 Maires ci-dessous

- Eric Bascou : Teyran - Véronique Bel : Valflaunès - Stéphane Catania : Lauret - Frédéric Caussil : St Vincent de Barbeyrargues - Laurent Challengeas : St Jean de Cuculles - David de Montfumat : St Jean de Cornies - Eric Fargeas : Ferrières les verreries - Daniel Floutard : Combaillaux - Julie Gros : Viols en Laval - Gwenaëlle Guerlavais : Les Matelles - Romain Kusosky : Notre Dame de Londres - Mireille Milhau : Pégairolles de Buèges - Jean-Michel Pecoul : St Hilaire de Beauvoir - Gérard Pérez : Vacquières - Jean-Louis Raynal : St Bauzille de Montmel - Myriam Sabatier-Rouet - Laurent Sauvagnac : Vailhauquès - Francis Scala : Assas - Eric Stéphany : St Gély du Fesc - Pascal Vabre : Le Triadou - Olivier Vidou : St André de Buèges.

NAISSANCE :

Romane Perotto
Née le 16 Février
2026
Longue vie à elle.



DECÈS :

M. BOUJU Jean
décédé à l'âge de 92 ans.
Il fut conseiller municipal
de 2008 à 2014.



ÉLUS DE MURLES



Eric RIGUET
Maire

e.riguet@murles.fr
Ressources humaines
Aménagement - urbanisme
Alerte et vigilance
Gestion des risques
Prévention OLD - PPRI
Gratuité des transports 3M
Services techniques



Marie-Pierre TROUILLET
1^{ère} adjointe

mp.trouillet@murles.fr
Affaires courantes
Culture - salles communales
Associations
Réseaux sociaux



Pascal TEILLARD
2^{ème} adjoint

pascal.teillard1974@gmail.com
Aménagement - urbanisme
Prévention OLD - PPRI
Lien social
Environnement - eau
Cartes villages et panneaux touristiques



Aline SACHY
3^{ème} adjointe

a.sachy@murles.fr
Affaires scolaires
Bachoca
Site internet
Plateforme "le bon coin murlois"
Sport - jeunesse



Nadine FARISON

n.farison@murles.fr
Environnement - zéro déchet
Cartes villages et
panneaux touristiques
Environnement - labels existants



Carine WEISS

c.weiss@murles.fr
Finance - budget - régie
Finance - subventions
Ressources humaines



Pierre-Alain GUYOT

pierre-alain.guyot@gmx.fr
Environnement - eau
Affaires scolaires
Conseil des sages -
conseil des jeunes



Fabienne DOLLEANS

f.dolleans@murles.fr
Finance - subventions
Culture - salles communales
Associations

Horaires d'ouverture de votre mairie

| | |
|----------|----------------------------|
| Lundi | 8h - 12h |
| Mardi | 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h |
| Mercredi | Fermée |
| Jeudi | 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h |
| Vendredi | 8h - 12h |



Iberio CRUZ

i.cruz@murles.fr
Sport - jeunesse -
équipement
Lien social



Martine BARON

m.baron@murles.fr
Environnement - labels
existants
Environnement - zéro déchet



Gilles GAZAIX

g.gazaix@murles.fr
Gestion des déchets
Premiers secours
Culture - salles communales
Gestion des risques

Scannez-moi !

Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Jeudi : Télétravail de la secrétaire

Tel : 04 67 84 40 40
mairiedemurles@murles.fr
Mairie de Murles - Facebook

- www.murles.fr -

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un élu, contactez le secrétariat, un rendez-vous vous sera donné dans les 48h.



INAUGURATION MAIRIE

EDITO

Samedi 16 mai, la cérémonie d'inauguration de la mairie est venue clôturer ce dossier important et nécessaire. Il a demandé beaucoup de réflexion, d'effort et d'énergie.

Votre participation a été très utile. Aujourd'hui nous disposons de locaux adaptés à nos besoins et dimensionnés à l'échelle de notre commune.

Ce tiers- lieu devient donc un espace d'accueil du public pour les tâches administratives, un espace de travail accessible aux Murlois, T.P.E et associations (salle de co-working et visioconférence) et un espace partagé de convivialité avec tisanerie et terrasse.

La salle Billoire devient une salle équipée pour accueillir de la formation interne et externe et mise également à disposition des associations pour se réunir.

« La pause murloise » conserve ses activités favorisant le lien social et contribue au « bien vivre ensemble ».

L'appartement totalement rénové à l'étage héberge une famille et apporte une nouvelle recette à la commune.

Enfin, en cours de mandat, la salle annexe jouxtant l'épicerie sera agencée pour accueillir une activité médicale ou paramédicale (médecin, infirmière, kiné, ostéopathe...)

Cette structure est la vôtre, il appartient à chacun de la faire vivre.



PERSONNALITÉS AYANT PARTICIPÉ AU FINANCEMENT :

Pour cette inauguration, le maire a accueilli bon nombre de personnalités, fidèles à notre commune et ayant participé au financement de ce projet :
La nouvelle sous-Préfète Madame Célia **POUGET** de l'arrondissement de LODEVE :

Le nouveau président de la CCGPSL : Monsieur Jérôme **LOPEZ**

Madame Michèle **LERNOUT**, représentant Klébert **MESQUIDA**, Président du conseil départemental

Madame Françoise **MATHERON**, représentant Carole **DELGA**, Présidente de la Région Occitanie

Ont également été cités : Madame Audrey **IMBERT**, Présidente d'Hérault Energies et Monsieur le Directeur Régional de la Fondation du Patrimoine.

Il a également remercié les Murloises et les Murlois ainsi que les entreprises locales qui ont participé à cet appel aux dons.



RAPPEL DU FINANCEMENT :

- Coût total : 556 640 HT (hors mobilier)
- Commune : 100 000 euros
 - Etat : 196 000 €
 - Région : 31 000 €
 - Département : 200 000 €
 - Hérault Energie : 18 000 €
 - CCGPSL : 20 000 € (mobilier et équipement)
 - Fondation du Patrimoine : 21 000 €
 - Dons de particuliers : 10 000 €

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE :

Ce point important était l'un des éléments principaux inscrit dans l'appel d'offre.

Les murs, plafonds, toitures sont parfaitement bien isolés dans l'ancien bâtiment comme dans le nouveau.

Toutes les portes et fenêtres de l'étage au rez-de-jardin ont été remplacés pour permettre une bonne isolation thermique et phonique.

Le système de chauffage est équipé d'une station centrale de type PAC air/air permettant le chauffage et le refroidissement, si nécessaire.

Un système de production d'électricité a été installé en toiture sur la partie neuve pour être le moins visible possible et produit environ 80 % de la consommation du bâtiment avec une puissance de 4,5 KVA.

Non négligeable, le tilleul dans la cour a été maintenu et apporte de l'ombre sur la façade historique.



EN PLUS DES FINANCEURS, ÉTAIENT PRÉSENTS :

Deux parlementaires : les Sénateurs BOURGI et GRAND

Monsieur le Président de l'Association des Maires de l'Hérault M. Frédéric ROIG

Les Maires des communes de la CCGPSL :Vailhauquès, Combaillaux, Saint Gély du Fesc,Viols le fort, Le Rouet, Lauret, Saint Jean de Cuculles et Vacquières.

Madame Julie FRECHE, représentant la ville de Montpellier et la Métropole Montpellier-Méditerranée.

Présidente de la baronnie de Caravète : Mme DELON.



LE PROTOCOLE :

Cette cérémonie protocolaire s'est déroulée en plusieurs étapes :

Allocutions des autorités

Coupe du ruban par les enfants présents

Remise officielle du drapeau français par le conseil départemental

Visite des locaux

Pour finir : un buffet confectionné par la cheffe EMI de Vailhauquès a été servi sur l'esplanade pour remercier tous les participants à ce projet.

L'orchestre « the world of Gypsies » également de Vailhauquès, a animé cet apéritif très apprécié par les convives.

